



# 49.3 OU PAS : LA RÉFORME ON N'EN VEUT PAS!

**A**vec le rejet des motions de censure déposées contre le projet de réforme des retraites lundi 20 mars, le Parlement achève l'examen de ce texte. Sur le plan législatif, la loi est adoptée et va désormais être examinée par le Conseil constitutionnel. Sur le plan de la légitimité, c'est autre chose.

La décision de recourir au 49.3 pour faire adopter son projet de réforme des retraites est un aveu d'échec pour le gouvernement. Échec à expliquer, échec à convaincre, échec à légitimer un projet injuste et brutal, combattu depuis le 19 janvier dans la rue et par la grève dans le cadre de mobilisations historiques et massives dans toute la France.

Le mouvement social a fait la démonstration, par les grèves dans tous les secteurs professionnels, toujours mobilisés, et les manifestations dans les grandes comme dans les petites localités du pays, que cette réforme des retraites était brutale, injuste et injustifiée pour l'ensemble du monde du travail.

Les sondages continuent de traduire cette opposition forte de l'opinion, notamment chez les salariés actifs. Et cette opposition s'intensifie car le gouvernement a passé en force son projet de réforme en utilisant tous les artifices constitutionnels à sa disposition : débats contraints dans la durée par l'article 47.1, vote bloqué au Sénat par l'utilisation de l'article 44.3, et

enfin, adoption sans vote en dégainant le 49.3 sans aucune considération ni à l'égard des organisations syndicales unies et rassemblées, qui représentent l'ensemble des travailleurs et des retraités, ni à l'égard de la représentation nationale.

Cette réforme est profondément illégitime : illégitimité sociale, illégitimité populaire et désormais illégitimité démocratique.

À la suite de l'utilisation de l'article 49.3 de la Constitution, deux motions de censure ont été déposées par l'Assemblée

nationale. Pour l'une d'elle, il n'a manqué que neuf voix pour faire tomber la réforme. Face au chaos démocratique et social, le gouvernement ne peut pas faire comme si de rien n'était. 49.3 ou pas, il n'y a pas d'autre option que de retirer la réforme!

***Il est indispensable  
de retirer ce texte ou  
de ne pas le promulguer***

C'est pourquoi, nous continuerons à nous mobiliser et à agir en appuyant sur tous les boutons pour que le gouvernement entende qu'il est indispensable de retirer ce texte ou de ne pas le promulguer.

FO appelle à continuer les actions et mobilisations sur tout le territoire, dans le calme et la détermination qui ont toujours caractérisé ce mouvement. La mobilisation et la grève sont l'arme des travailleurs. Utilisons-la, dès jeudi 23 mars, pour obtenir — enfin! — le retrait de cette réforme injuste et brutale, et désormais illégitime.



© F. BLANC

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : [www.force-ouvriere.fr](http://www.force-ouvriere.fr)